



Patrick Bernard/Abacopress

BORDEAUX - Monaco: 1-0

Ci-dessus, félicité par Gourcuff, le Bordelais Chamakh après son but contre Monaco. A droite, le Marseillais Bonnard (avec Niang et Civelli) vient de marquer contre Nancy.



Jean Paul Thomas/Icon Sport

Nancy - MARSEILLE: 1-2

La semaine de tous les suspenses

Il faudra attendre samedi prochain pour savoir qui, de Bordeaux ou de Marseille, sera champion *Pages 20, 21 et 22*

Le Journal du Dimanche

www.lejdd.fr



DERNIERE EDITION



Gilles Bassignat pour le JDD

Les vérités de Nicolas Hulot

- **Claude Allègre au gouvernement :** « Un signal tragique aux scientifiques »
- **Climat :** « L'Europe est la seule à pouvoir entraîner le monde »
- **La nouvelle Amérique :** « Il faut parier sur Obama »

Pages 2 et 3

FRANCE



Calerise/Saba

Enquête sur les notes de frais de nos élus



Spécial Cannes



Bonne nouvelle, mauvaise nouvelle par Olivier Jay

De qui se moque Tapie?

TAPIE le retour, quelle histoire! Depuis un mois, tous les ingrédients sont réunis pour un formidable feuilleton estival. Des millions sur la table, rendus par l'Etat: 50, 100, 150 peut-être. Une cible, la plus belle usine à rêves française, une marque connue dans le monde entier, le Club Méditerranée. Une entreprise fondée par d'anciens communistes, développée avec le soutien de la Caisse des dépôts, puis des Agnelli et qui cherche son avenir au XXI^e siècle. Pour les plus anciens, l'accession des classes moyennes au soleil puis au

ski, pour les plus jeunes, le bonheur au loin.

Autour de la table, les noms qui font frissonner le Paris des affaires: Alain Minc, un essayiste médiatique qui conseille dans l'ombre, Matthieu Pigasse, un banquier d'affaires qui cherche la lumière, la Caisse des dépôts, éternel pivot du capitalisme tricolore. Et l'ombre portée de l'Elysée, où l'on a toujours ménagé - soigné? - le flibustier des affaires. Certes sur le gâteau, à la tête du Club, le président s'appelle Giscard d'Estaing, Henri, fils aîné de qui l'on sait. Tapie contre

Nanard chez Les Bronzés, les ingrédients d'un formidable feuilleton estival. Mais peut-on bluffer quand il s'agit d'entreprises et surtout d'hommes?

Giscard, qui dit mieux?

Ce feuilleton, nous l'avons lancé en révélant, le 26 avril, l'intérêt de Bernard Tapie pour le Club Méditerranée. Nous avions appris que les dirigeants du Club avaient sollicité des banques, bien qu'ils aient refusé de confir-

mer une information qui les a contraints à accélérer leur opération. Pour sécuriser un capital fragilisé par les intentions de vente affichées de plusieurs actionnaires.

Mais, depuis ce 26 avril, que s'est-il passé?

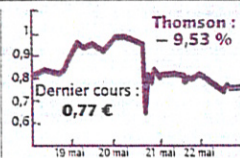
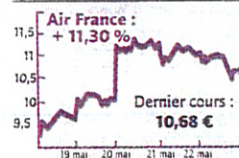
Comme nous l'annoncions, le Club a renforcé son capital avec l'appui du Crédit agricole et de la CDC, actionnaire historique du tourisme français.

Côté Tapie? Des déclarations multiples et contradictoires, des analyses « stratégiques » péremptives, des propos « off » destinés à être publiés. Un coup pour Romanet, déjà sous pression de l'Elysée, un coup pour Minc, fustigé comme « l'imprésario » d'Henri Giscard d'Estaing. Rien que cette semaine, la une du *Figaro Magazine* et un grand

article dans *Challenges*.

Chaque jour, c'est « Retenez-moi ou je fais un malheur ». Dans *Oscar*, c'est drôle. Pendant ce temps, le cours de Bourse fait du yo-yo. Mais Tapie a-t-il acheté des actions? Non, dit-il. A-t-il des alliés, comme il le prétend? Tous démentent quand on les interroge. De quel droit parle-t-il? De celui que nous, médias, lui donnons. Il serait temps de s'interroger: peut-on ainsi bluffer quand il s'agit d'entreprises, de marques et surtout d'hommes? On joue Nanard chez *Les Bronzés*. Drôle, vraiment?

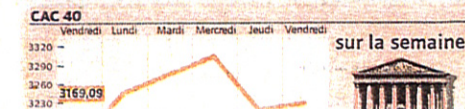
EN HAUSSE/ EN BAISSÉ



■ **Paradoxe!** Air France-KLM termine la semaine en fanfare alors qu'il vient de dévoiler une perte historique de plus de 300 millions d'euros. Pour compenser, l'avionneur a relevé son plan d'économies à 600 millions d'euros et un plan de suppressions touchant 3.000 emplois. La semaine a aussi été marquée par l'annonce d'un préavis de grève des pilotes de ligne durant quatre week-ends cet été. Ils protestent contre la nouvelle loi sur la représentativité syndicale.

■ **Le titre a souffert** cette semaine de rumeurs sur la perspective d'un dépôt de bilan en cas d'échec des négociations portant sur la restructuration de sa dette (plus de 2 milliards d'euros). Le leader mondial des solutions vidéo négocie depuis février pour trouver un accord avec les banques créancières avant l'assemblée générale du groupe le 16 juin. Ces rumeurs ont été démenties par la direction du groupe.

LA BOURSE



■ Votre patrimoine

Les obligations d'entreprise retrouvent de l'intérêt

Benoist Simmat

Les obligations émises par les sociétés sont redevenues un placement attractif. Face aux difficultés du financement bancaire et boursier, les entreprises privilégient le lancement d'emprunts obligataires en offrant des taux d'intérêt séduisants. Les particuliers peuvent y souscrire via une banque ou une société de gestion, à travers un fonds ou en direct. De rares émissions sont réservées aux seuls épargnants individuels. EDF lancera une mi-juin.

Les rémunérations sont comprises dans une fourchette de 4,5 % à 5,5 %. Ce taux est fixe durant toute la durée de l'émission. Certaines opérations ont été plus avantageuses encore,

de boucler leur souscription avec succès. Prochaine levée notable: Veolia Environnement, avant le 23 juin, à 5,4 % sur dix ans.

En cas de bonne conjoncture pour l'entreprise, la valeur de l'obligation peut grimper et générer une plus-value. En cas de mauvais résultats, l'épargnant qui doit vendre aura perdu une partie de sa mise initiale.

Des fonds qui ressemblent à l'assurance-vie

L'intermédiaire *bienprevoyir.fr* propose un fonds nécessitant un placement d'au moins 5.000 € avant le 2 juin prochain, rémunéré à 5,5 % pendant cinq ans, pour 100 € de frais. Pour un tel placement, le gain net au bout de cinq années avant impôt* atteint

1.375 €. Si l'on investit l'équivalent d'un Livret A au plafond (15.300 €), il s'élève à 4.200 €.

Seul risque pour l'épargnant: le défaut de remboursement de l'entreprise, pour cause de faillite. Il est limité grâce à un système de « panier », identique à celui de l'assurance-vie. Par exemple, *bienprevoyir.fr* propose de répartir les sommes sur quatre obligations: General Electric, BMW, Vodafone et Siemens. Dans le cas présent, si une seule de ces multinationales venait à disparaître, l'épargnant perdrait un quart de sa mise.

* *Au choix: impôt sur le revenu ou prélèvement forfaitaire (35 % avant quatre ans, 15 % entre quatre et huit ans, 7,5 % au-delà).*

Madoff: semaine décisive pour Luxalpha

Les avocats d'Irving Picard, le liquidateur américain de Bernard Madoff, s'activent pour mettre la main sur ses actifs européens. La Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) au Luxembourg a mis en cause la filiale d'UBS au Grand-Duché en tant que dépositaire de la sicav Luxalpha. Elle attend les conclusions de la banque ce lundi. Fin 2008, la valeur des actifs de la sicav était de 1,4 milliard de dollars. Irving Picard voudrait sécuriser une créance de 535 millions de dollars, correspondant aux sommes restituées par Madoff à Luxalpha 90 jours avant sa chute le 11 décembre 2008. La CSSF devrait se prononcer cette semaine. « Elle pourrait décider de geler les fonds d'UBS ou de suspendre ses activités », analyse l'avocate Isabelle Wekstein, qui représente une centaine d'investisseurs français, dont ceux de Luxalpha. B.B.